Compte-rendu du Comité de Direction du vendredi 24 septembre 2021 au District

- Présents :

Thierry DELOLME - Francis VIDRY - Michel BARSOTTI - Marc MORETON - Paul BRIDEAU - Jean-Marc ALLEGRE - Yvonne ARGAUD - Fabrice BERTHON - Charles BOULOGNE - Alain CABERLON - Chantal DEGOULANGE - Marie-Pierre FOLLEAS - Jean-Louis FOREST - Patrick GADEYNE - Claudette JEANPIERRE - Kamal KHODJA - Maurice PELISSIER - Jean-Paul PETIT - Pascal REBAUD - Antonio RODRIGUES - Michel TEIL - Christian THETIER - Habib TOUNSI.

Soit 23 membres présents.

- Absents excusés :

Mohammed BOUGUERRA - Serge FOURNY - Sylvie ODIN-JONNARD - Henri OLAGNIER - Didier ROTA.

Soit 5 membres absents excusés.

- Assiste à la réunion :

Ludovic PUPIER (conseiller technique)

Approbation du compte-rendu du Comité de Direction du 8 juin 2021 :

Il est validé à l'unanimité.

• Les nouvelles du président :

- Lors du dernier congrès de l'ANPDF (Association Nationale des Présidents de District de Football), l'assistance a eu droit à une présentation dithyrambique de la société Nike et de ses produits, à l'occasion de la dotation proposée aux clubs... Mais, à l'image de Thierry Delolme, de nombreux présidents départementaux ont fait part du large mécontentement de leurs clubs qui butent régulièrement sur le site de l'équipementier annonçant des ruptures de stock! De plus, les ballons envoyés seraient de piètre qualité... Il semble que le responsable présent de la marque ait bien compris la situation : affaire à suivre...
- Pierre Berthaud, issu du District de l'Ain, est le nouveau directeur de l'Equipe Technique Régionale.
- Les premières réunions de secteur de notre District se sont bien déroulées... On saluera la bonne présentation de William Vallas sur le travail de la Commission Technique et sur les nouvelles pratiques ; une large discussion s'est bien sûr engagée sur le pass sanitaire, ainsi que sur l'arbitrage ; il est clair que les clubs, dont certains pensent que les compétitions ont repris trop tôt, attendent la réaction des jeunes face aux contraintes sanitaires et, pour l'instant, ne peuvent que constater une perte assez importante de licences.

• Le fonctionnement du District :

Il n'y a pratiquement aucune modification dans la composition des différentes instances, si ce n'est l'arrêt annoncé de René Chabany, au sein de la Commission des Règlements. Le président remercie notre collègue pour son investissement au sein du District.

On saluera deux nouvelles candidatures comme délégué : M. Hanafi Cherakrak et M. Kamal Khodja.

Cependant, Fabrice Berthon renouvelle son inquiétude pour la Commission d'Appel qu'il préside et qui a vraiment besoin d'être renforcée...



District de la Loire de Football 2, rue de l'Artisanat 42270 Saint Priest en Jarez Tél: 04 77 92 28 70 district@loire.fff.fr

- Pascal Rebaud fait ensuite part de la saison dramatique qui s'annonce pour la Commission des Arbitres avec notamment la perte énorme d'officiels, en particulier chez les jeunes, estimée entre 25 et 30 % ! Mais les actuels examens qui regroupent environ 15 candidats dans chaque secteur (roannais puis stéphanois), seront, espérons-le, le début d'une bonne relance. A ce jour, la situation est d'autant plus compliquée que la Ligue exige beaucoup de désignations au niveau régional, ce qui pénalise un peu plus les districts.

Au niveau de la formation, le président Delolme, avec l'assentiment de P. Rebaud, pense qu'il devient raisonnable de s'intégrer au système régional pour la Formation Initiale de l'Arbitrage (FIA), au sein de l'IR2F (Institut Régionale Formation Football), ce qui devrait améliorer l'image du rôle d'arbitre.

Le président de la CA n'est pas tendre non plus avec la création d'un championnat "U16 Interdistricts" qui est assez incohérent et manque cruellement d'organisation.

Une intervention auprès de la Ligue est prévue par T. Delolme, en relation avec les autres présidents de district.

- Suite à l'alerte émanant de la ligue AURA, notre président s'inquiète du retard et donc du travail colossal qui attend la Commission des Terrains avec le bail de 10 ans à renouveler pour de nombreuses structures. Christian Thétier, le nouveau responsable de cette commission, signale que face aux exigences de la Ligue, personne n'est en fait formé au travail informatique désormais préconisé, voire même obligatoire. Le problème devient crucial et va demander des formations rapides. En attendant, un plan de travail doit être mis en place, avec l'assistance des secrétaires en place.
- Chez les jeunes, entre les inscriptions tardives et les forfaits imprévus, le président de la commission, Charles Boulogne, regrette que la constitution de certaines compétitions a été plus que compliquée, au point de retarder d'une semaine l'ouverture en U13. Ce fut en particulier le cas des engagements en coupes, ce qui pousse à proposer une inscription systématique de tous les clubs engagés en championnat, sauf démarche volontaire de refus d'un club : une nouvelle formule d'engagement en coupes validée et qui sera adoptée pour toutes les catégories (Seniors, Féminines, Loisir, Jeunes).
- Au sujet du "Loisir", le président de la commission, Jean-Paul Petit, reconnaît qu'il s'était d'abord fait quelques illusions mais que depuis, les forfaits généraux se sont succédés, au point de complètement déstabiliser certaines poules. Malgré la situation qui reste spéciale, chacun confirme que les demandes de report de match sont refusées, comme le prévoit le règlement, sauf cas très exceptionnel : un match peut être avancé mais jamais repoussé.
- De nombreux forfaits sont également à déplorer chez les Seniors, tandis que pour le Futsal, si 6 ou 7 équipes sont engagées, le souci essentiel est la mise à disposition de gymnases sur Saint-Etienne.
- Maurice Pélissier précise qu'une vingtaine de dossiers de partenariat viennent d'être relancés et que l'accueil est plutôt favorable.

· La situation financière :

Le trésorier, Jean-Marc Allègre, annonce un bilan financier conforme au budget prévu, arrêté au 30 juin, malgré la situation actuelle, mais grâce notamment aux aides de l'Etat. A la question de M. Pélissier sur la gestion du budget et le suivi des dépenses, le trésorier adjoint, Kamal Khodja, confirme un suivi, mois par mois, tandis que le président rappelle que chaque ligne de dépense a été budgétée et validée par le Comité de Direction. Si on ne peut que se satisfaire de cette gestion équilibrée, d'autant que très peu de clubs semblent en difficultés financières, le trésorier est beaucoup plus inquiet pour l'avenir, car avec la forte perte estimée de licences et sans rentrée de recettes, le prochain bilan sera fortement déficitaire et le District devra donc réduire son train

Michel Barsotti, le vice-président du pôle sportif, signale l'achat auprès de l'entreprise ALVS, pour environ 10 000 € de produits (sacs à cordon, tours de cou, foulards, carnet de notes) qui serviront à récompenser des jeunes au cours de diverses manifestations.

de vie...



Modification des règlements :

Marc Moreton, dont chacun a salué avec plaisir le retour après ses problèmes de santé, aborde quelques ajustements réglementaires, en particulier la refonte du texte concernant les ententes, devenues beaucoup plus souples, en mentionnant les principaux points :

- une entente peut s'effectuer dans toutes les catégories.
- il faut un minimum de 5 licenciés au total des clubs en entente pour que celle-ci soit enregistrée
- le club support doit comporter un minimum de 5 licenciés.
- 4 équipes au maximum peuvent être impliquées dans une entente.
- l'entente doit être validée au moins 8 jours avant le début de la compétition concernée.

Les clubs intéressés par une entente sont bien sûr invités à consulter et étudier le texte officiel, notamment sur les diverses conséquences possibles en fin de saison.

L'autre décision par le Comité de Direction concerne le règlement sur les forfaits, à titre exceptionnel pour cette saison...

Si les forfaits déclarés restent amendables financièrement, selon le règlement en vigueur, le CD a adopté une formule plus souple pour la sanction sportive : jusqu'au 15 octobre pour les Seniors et jusqu'au 15 novembre pour les Jeunes, les forfaits ne seront pas comptabilisés dans la crainte d'un forfait général (au 3ème forfait simple).

D'autre part, contrairement aux nouvelles dispositions en Coupe de France, le Comité de Direction décide de maintenir les éventuelles prolongations en coupes départementales, sauf lors des finales.

Maintien également de l'horaire d'hiver qui doit être uniforme sur l'ensemble du département, avec une application identique à celle de la Ligue, à savoir le week-end des 6 et 7 novembre.

Commission Technique :

Ludovic Pupier, le CTD du District, évoque le principal souci qui n'échappe à personne, avec le pass sanitaire, puisque même des éducateurs de club ne sont pas vaccinés...

Cependant, les activités de la commission ont fortement repris, à l'image de la mise en place des formations qui se dérouleront durant les vacances de la Toussaint et pour lesquelles il convient d'être optimiste quant au nombre de candidatures, après un an et demi d'arrêt forcé...

La situation est plus délicate pour les détections car il reste peu de temps pour mettre en place le système de sélection. A ce sujet, pour la traditionnelle coupe inter-districts, les deux techniciens qui encadrent habituellement la sélection, devront être accompagnés par un chef de délégation (à désigner par le CD).

Le CTD précise que son adjoint, W. Vallas, enchaîne les réunions pour présenter les nouvelles pratiques proposées, en particulier "les jeunes pousses" (de 3 à 5 ans), à l'instigation de Thomas Besson, nouveau venu dans l'équipe technique.

Michel Teil, le président de la Commission Technique, propose de réaliser une vidéo pour mieux faire connaître cette activité, tandis que M. Barsotti rappelle le souhait de rassembler les clubs qui l'ont déjà mise en place.

En conclusion de cette réunion de rentrée, il faut préciser que l'Assemblée Générale du District aura lieu le vendredi 26 novembre à Veauche.

Le Secrétaire Général,

P.O. Frédéric BOUTEILLE

Le Président du DLF,

Thierry DELOLME